



AIRBUS Helicopters

Déclaration de la CFDT au CE de Marignane du 28 août 2014

Les élus CFDT toujours en attente des réponses aux questions sur la gestion du CE.

A
I
R
B
U
S
E
U
R
O
C
O
P
T
E
R

Par courrier du 22 juillet au Secrétaire du CE avec notamment copie à l'Inspection du Travail, les **élus CFDT** ont rappelé les multiples reports des élus du CE, FO et CGC, pour répondre aux questions posées depuis plusieurs années sur la gestion du CE de Marignane (1).

Par courrier du 26 août 2014 (2), reçu à la veille de cette séance plénière, le Directeur d'Etablissement, Président du CE, renvoie les **élus CFDT** à se « rapprocher du Secrétaire du CE ».

Pour les **élus CFDT**, ce courrier du Président du CE peut être interprété comme une forme de **cautionnement des manœuvres dilatoires** des élus gestionnaires du CE pour répondre aux questions posées.

Les élus CFDT se réservent donc le droit de toute action future pour faire respecter leurs droits.

(1)

Déclarations CFDT 2011, 2012, 2013, 2014 sur les budgets du CE

Courrier CFDT du 22 mai 2014

Courrier du 26 mai 2014

Réunion programmée par le Secrétaire du CE le 22 juillet et reportée le 10 juillet (note CE VD/PR 14) à une date ultérieure

Courrier CFDT du 22 juillet

(2)

Note EDSM 016/2014